



En 2014, près de 20 000 créations d'entreprises pour cinq profils d'entrepreneurs

En Bretagne, 19 500 nouvelles entreprises ont été créées durant l'année 2014. Elles représentent 12,2 % du stock total d'entreprises de la région. Les entreprises bretonnes créées en 2010 sous forme de sociétés sont, trois ans après, plus souvent pérennes que leurs homologues de métropole (hors Île-de-France), notamment dans le secteur des services d'information et de communication. En Bretagne, comme dans les autres régions, la part des entreprises toujours actives trois ans après leur création varie selon le secteur d'activité mais aussi selon les caractéristiques de l'entrepreneur. Cinq profils-types peuvent être dégagés. Les entreprises créées en 2010 et toujours en activité en 2013 comptent davantage d'emplois après trois ans d'existence qu'à leur début.

Bernard Gestin, Insee et Joël Bodennec, Direccte

Le tissu des entreprises est en constant renouvellement. Dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, 19 500 entreprises ont ainsi été créées en Bretagne en 2014, soit 3,5 % des créations enregistrées en France métropolitaine. Ces créations représentent 12,2 % du stock d'entreprises existantes en début d'année en Bretagne, soit un peu moins qu'au niveau national (14,1 %). Parmi les 160 000 entreprises bretonnes en activité, un quart a moins de 3 ans d'existence et seulement un tiers existe depuis plus de 10 ans.

La création d'entreprises et la pérennité des entreprises récemment créées constituent ainsi un moteur essentiel du dynamisme de l'appareil productif et de la création d'emplois. L'État apporte notamment un accompagnement renforcé aux créateurs au moyen du dispositif Nacre (*encadré*). En Bretagne, 7 800 créateurs rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle ont bénéficié de ce dispositif depuis 2009. La connaissance des profils des créateurs et des facteurs favorisant la survie des entreprises créées permet ainsi de mieux orienter l'action publique.

Plus de la moitié des créateurs sont des auto-entrepreneurs

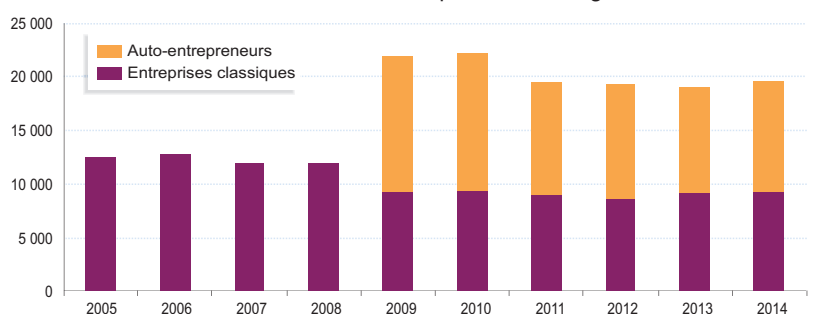
Depuis 2008, le nombre de créations d'entreprises a connu de fortes évolutions, en particulier du fait de la mise en place du statut d'auto-entrepreneur. Celui-ci a profondément modifié le paysage des créations d'entreprises, de sorte qu'en 2014, les auto-entreprises (micro-entreprises depuis la loi Pinel de 2014) représentent près de 53 % des créations (*figure 1*).

Depuis 2011 cependant, le nombre de créations s'est stabilisé autour de 19 000 par an. En 2014, les créations sont en hausse de 3,1 % par rapport à l'année précédente. Cette progression est alimentée tant par les créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs (+ 1 %) que par les auto-entreprises (+ 5 %). L'entrepreneuriat se conjugue sous diverses formes, selon la catégorie juridique ou le secteur d'activité, par exemple.

En Bretagne en 2014, le commerce

1 Les auto-entrepreneurs : plus de la moitié de la création d'entreprise

Évolution du nombre de créations d'entreprises en Bretagne

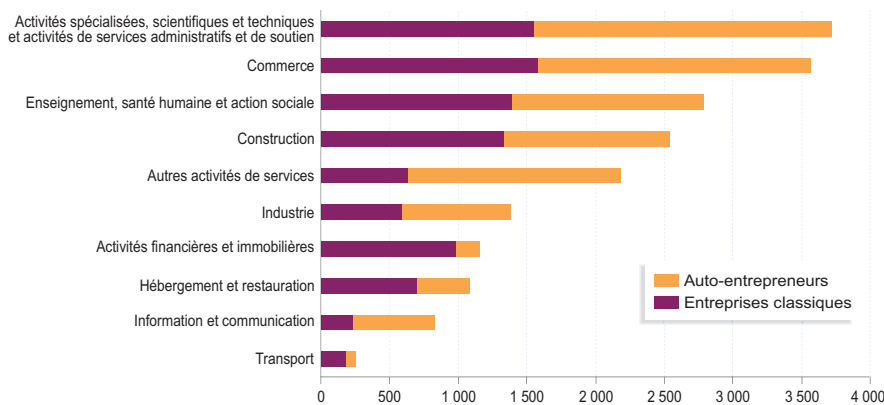


Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

2 Les activités de services aux entreprises et le commerce : principaux secteurs de créations d'auto-entreprises

Les créations d'entreprises en Bretagne par secteur d'activité en 2014



Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

représente 18 % des créations d'entreprises et la construction 13 %. Les activités spécialisées des services scientifiques et techniques regroupent également 13 % des créations et les activités de services administratifs et de soutien 6 % (figure 2).

Hors auto-entrepreneurs, 42 % des nouvelles entreprises sont des entreprises individuelles (37 % en France) et les artisans représentent un tiers des créations en Bretagne comme dans l'ensemble du pays.

Le profil des créateurs bretons proche de celui observé en France

Le profil des créateurs bretons (hors auto-entrepreneurs) présente des similitudes avec celui observé au niveau national. En Bretagne comme en France, 70 % des nouveaux entrepreneurs sont des hommes. Peu présentes dans certains secteurs tels la construction, les femmes créatrices d'entreprises le sont davantage dans la santé et l'action sociale, les activités de services et, dans une moindre mesure, le commerce.

Les créations d'entreprises nouvelles représentent la grande majorité des cas (87 %). La reprise d'une entreprise familiale ou de l'ancien employeur concerne moins de 4 % des créations. Les 9 % restant comprennent les reprises à un tiers et la location-gérance d'une entreprise existante.

Un tiers environ des créateurs se trouvait au chômage juste avant la création. Les anciens salariés constituent également un tiers des créateurs. Les indépendants et chefs d'entreprise, pour lesquels il ne s'agit pas de la première création, représentent 28 %. Enfin, 4 % des créateurs bénéficiaient du RSA (Revenu de Solidarité Active) avant la création.

Pour tous ces entrepreneurs, les motivations ayant conduit à la création d'entreprises sont en premier lieu le désir d'être indépendant (62 %) et le goût d'entreprendre (47 %). Pour un quart d'entre eux, l'entrepreneuriat constitue également une

perspective d'augmentation des revenus, un moyen de sortir du chômage ou bien résulte d'une opportunité qui s'est présentée à eux. Les principales difficultés déclarées lors de la création d'une entreprise sont les formalités administratives pour 40 % des entrepreneurs. Mais aussi, pour un peu plus de 20 % d'entre eux, l'ouverture d'un compte bancaire, l'obtention d'un financement et les contacts avec la clientèle.

Des créateurs plus âgés et plus diplômés pour des projets de plus grande envergure

Les caractéristiques des créateurs bretons s'éloignent cependant significativement de la moyenne nationale sur quelques points. En Bretagne, les jeunes créateurs de moins de 30 ans sont moins nombreux, de même que les personnes sans diplôme ou peu diplômées. Inversement, ils sont plus fréquemment diplômés du supérieur.

Les projets des créateurs bretons sont de taille un peu plus importante. La proportion des créations d'entreprises ayant nécessité une mise de fonds supérieure à 40 000 € est plus importante en Bretagne que pour la France (hors Île-de-France). À l'inverse, la proportion des petits projets (moins de 8 000 €) ne représente que 35 % des créations contre 42 % pour la France (hors Île-de-France). En conséquence, le recours à des emprunts bancaires est plus courant en Bretagne (58 % contre 50 %).

Un taux de survie à 3 ans légèrement supérieur pour les sociétés

Malgré le contexte économique défavorable, trois ans après leur création, 73 % des entreprises bretonnes hors auto-entrepreneurs créées en 2010 sont toujours actives, contre 71 % pour l'ensemble de la France. Les taux de survie des entreprises individuelles sont identiques en Bretagne et au niveau national. En revanche, les entreprises disposant du statut juridique de société,

s'accompagnant plus souvent d'un investissement notamment financier important, apparaissent plus robustes dans la région (82 % contre 78 %).

En Bretagne, comme dans les autres régions, les taux de survie des entreprises varient fortement selon le secteur d'activité (figure 3). Deux secteurs contribuent ainsi à expliquer le taux de survie plus élevé des sociétés bretonnes. D'abord les services d'information et de communication où il atteint 81 % contre 72 % pour l'ensemble des régions hors Île-de-France. Mais également les activités spécialisées scientifiques et techniques et les activités de services administratifs et de soutien, où plus de 80 % des nouvelles créations survivent au moins 3 ans (contre 77 % pour la France hors Île-de-France).

Des taux de survie plus élevés dans la santé-action sociale et dans l'industrie

Comme au niveau national, près de 80 % des entreprises créées dans les activités d'action sociale et de santé humaine existent toujours après 3 ans. Au sein du secteur très réglementé de la santé, les professions libérales sont surreprésentées (88 % des créateurs se sont installés avec ce statut) et les créateurs plus diplômés. L'industrie, les services aux entreprises, les services d'information et de communication sont des secteurs d'activité où la pérennité des entreprises culmine également au-dessus des 80 %. Dans l'industrie, les projets requièrent souvent un investissement financier de départ plus important et une préparation poussée. Le secteur de la construction résiste bien, malgré la crise qui touche très fortement cette activité. Le taux de survie y est identique à la moyenne régionale de l'ensemble des secteurs.

À l'opposé, le secteur du commerce et des transports (26 % des créations en 2010) rencontre des difficultés quant à la pérennité de ses entreprises. Ce secteur a un taux de survie en Bretagne quasi identique au niveau national (63 % contre 65 %).

Le taux de survie des entreprises du secteur immobilier (agences immobilières) est également plus faible que la moyenne (62 %, soit 11 points en dessous du taux de survie régional).

L'expérience est un élément déterminant de la survie

Dans deux cas sur trois, le créateur dispose d'une expérience dans l'activité de la nouvelle entreprise, par exemple en tant qu'ancien salarié. Celle-ci constitue un élément important dans la survie de l'entreprise. Ainsi, les créateurs ayant exercé un métier identique à celui de leur nouvelle entreprise bénéficient d'un taux de survie

3 Un taux de survie plus élevé en Bretagne

Répartition et taux de survie à 3 ans par secteur d'activité des entreprises créées en 2010 (en %)

Secteur d'activité	Bretagne		France (hors Île-de-France)		France métropolitaine	
	Part des entreprises	Taux de survie à 3 ans	Part des entreprises	Taux de survie à 3 ans	Part des entreprises	Taux de survie à 3 ans
Industrie	6,6	82,1	6,4	81,1	5,6	79,8
Construction	16,9	73,5	19,5	68,1	18,9	68,0
Commerce, transports	26,3	62,9	27,8	65,3	27,3	65,8
Hébergement, restauration	8,5	73,5	8,1	68,7	7,3	69,1
Information et communication	2,6	81,2	2,4	71,5	3,9	74,2
Activités financières et d'assurance	1,9	78,3	1,5	79,7	1,4	78,4
Activités immobilières	3,8	61,5	4,1	65,6	3,8	66,8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	17,3	81,3	16,7	76,8	19,3	77,6
Enseignement, santé humaine et action sociale	9,5	79,6	7,3	83,0	6,7	83,3
Autres activités de services	6,6	74,5	6,2	70,3	5,8	70,9
Total	100,0	73,1	100,0	71,0	100,0	71,5

Source : Insee, Sine 2010

de 74 % contre 66 % pour ceux ayant exercé un métier différent. De même, le taux de survie à 3 ans est égal à 82 % pour les créateurs ayant une expérience supérieure à 10 ans. De plus, cette expérience s'accompagne plus fréquemment de l'appui de réseaux de clients, de réseaux de fournisseurs, d'autres relations entrepreneuriales, qui ne peuvent que favoriser le maintien de l'activité.

Les moyens financiers engagés au démarrage d'une entreprise conditionnent également les chances de survie de celle-ci : au bout de trois ans, 82 % des entreprises ayant investi plus de 40 000 € existent encore, contre 65 % pour celles ayant investi moins de 8 000 €. À cet égard, la proportion un peu plus importante de grands projets en Bretagne contribue à améliorer le taux de survie régional.

Être en activité professionnelle avant de créer son entreprise (56 % des créateurs), que ce soit en tant que salarié ou en indépendant, augmente les chances de survie de l'entreprise (78 % pour les actifs contre 67 % pour les autres). Les entreprises qui réussissent le moins sont celles créées par des demandeurs d'emploi ou des inactifs. Cependant, pour ceux-ci, les probabilités de réussite dépassent 60 %. Par ailleurs, les taux de réussite les plus importants sont observés pour les créateurs ayant indiqué, parmi leurs motivations, avoir profité de l'opportunité d'une création, mais aussi avoir le goût d'entreprendre.

D'autres facteurs influent aussi sur la réussite ou non d'un projet d'entreprise, tel l'âge du créateur. Les créateurs de moins de 30 ans rencontrent plus de difficultés à faire perdurer leur entreprise au-delà de 3 ans. En effet, le taux de survie des entreprises créées par des jeunes est de 68 % contre 75 % pour les créateurs de 30 à 50 ans. Le niveau de diplôme du créateur est également une caractéristique importante pour la pérennité de l'entreprise. Les créateurs diplômés à bac + 3 ou plus ont un taux de survie à trois ans de leur entreprise supérieur à 76 %.

Cinq profils-types de créateurs d'entreprise

Parmi l'ensemble des projets et des créateurs, cinq profils-types se dégagent. Ils sont constitués en fonction des caractéristiques des créateurs (âge, sexe, diplôme, statut professionnel initial,...) et des entreprises créées (catégorie juridique, investissement initial,...).

Un premier profil rassemble des créateurs expérimentés, exerçant ce métier depuis plus de 10 ans pour 65 % d'entre eux, souvent déjà chefs d'entreprise ou indépendants. Ce profil rassemble 23 % des créateurs. Ce sont plutôt des hommes relativement âgés (39 % d'entre eux ayant dépassé 50 ans contre 19 % en moyenne). Ces créateurs sont également moins diplômés. La création s'effectue plus souvent dans l'industrie (12 % contre 6 %). Elle a demandé des investissements plus conséquents que la moyenne : 33 % d'entre eux ayant investi plus de 80 000 € contre 16 % en moyenne. Du fait de leur expérience, les taux de survie des entreprises créées atteignent 80 %.

Un deuxième groupe réunit 18 % des créateurs. Il se compose d'hommes et de femmes très diplômés et pour moitié âgés de moins de 40 ans. Pour plus de 80 % d'entre eux, il s'agit de leur première création. L'entreprise est plus fréquemment une société qu'une entreprise individuelle. Elle exerce plus souvent son activité dans le secteur des services aux entreprises, de l'information et la communication, et possède souvent un site internet (66 % contre 35 % en moyenne). Pour environ 57 % d'entre eux, le démarrage de l'entreprise a bénéficié de relations clients-fournisseurs déjà établies. Le taux de survie à 3 ans des entreprises créées dépasse également 80 %.

Un troisième ensemble (22 % des entreprises créées) est constitué de créateurs très majoritairement masculins possédant un diplôme professionnel : 46 % ont un CAP. Ils étaient souvent demandeurs d'emploi (43 %) avant la création et ont suivi une

formation particulière préalable à celle-ci. Plus de 70 % des créateurs du secteur de la construction sont présents dans ce groupe. Il s'agit de leur première entreprise pour 86 % d'entre eux, mais 87 % disposaient déjà d'une expérience dans le bâtiment. Dans 57 % des cas, ces créateurs ont bénéficié de relations clients-fournisseurs préexistantes ou de liens avec leur entreprise précédente. Le taux de survie des entreprises de ce groupe est de 72 %, proche de la moyenne régionale.

Un quatrième groupe rassemble 11 % des créateurs, majoritairement féminins et diplômés de l'enseignement supérieur. Plus de 80 % des créateurs du secteur de la santé, action sociale se concentrent dans ce groupe. Les entreprises personnelles y sont surreprésentées et les moyens engagés sont souvent faibles, inférieurs à 2 000 €. La très grande majorité des créateurs dispose d'une expérience dans le métier correspondant (89 %). Le taux de survie dans ce groupe (72 %) est, lui aussi, proche de la moyenne régionale.

Enfin, un cinquième profil (26 % des créateurs) rassemble des créateurs peu expérimentés. Plus de 78 % d'entre eux indiquent n'avoir jamais exercé un métier en lien avec l'objet de l'entreprise créée. Plus de 25 % de ces créateurs étaient demandeurs d'emploi de longue durée (contre 10 % en moyenne) et 16 % inactifs (6 % en moyenne). Les principaux secteurs d'activité sont le commerce (46 %) et la restauration (18 %). Les femmes y sont nombreuses et représentent 43 % des créateurs. Le taux de survie des entreprises de ce groupe est le plus faible (62,5 %) des cinq profils identifiés.

Une contribution à la dynamique d'emploi

Les entreprises nouvellement créées sont le plus souvent de petite taille : 86 % ne comptent que 1 ou 2 emplois, y compris celui du dirigeant. Nombre d'entre elles s'étoffent cependant par la suite. Si la moitié des

entreprises en activité 3 ans après leur création n'ont pas connu d'évolution du nombre de leurs emplois, 37 % ont enregistré une croissance de leurs effectifs. En septembre 2010, les entreprises créées (créations nouvelles et reprises) comprenaient 8 410 emplois, y compris ceux de leurs créateurs. Au bout de 3 ans, les entreprises toujours en activité ont vu leurs effectifs passer de 6 600 à 8 600 (+ 30 %). Dans

le même temps, 1 820 emplois ont disparu dans les entreprises ayant cessé leur activité (figure 4).

La contribution de la création d'entreprises à la dynamique globale de l'emploi régional est toutefois difficile à évaluer. D'une part, les 8 410 emplois initialement présents dans les entreprises créées, ne correspondent pas en totalité à une hausse globale de l'emploi régional. Par exemple, certains créateurs anciennement salariés ont ainsi pu ne pas être remplacés dans leur poste précédent. De même, les 1 820 emplois perdus dans les entreprises n'ayant pas survécu ne traduisent pas une baisse de l'emploi régional, dans la mesure où certains créateurs ou salariés ont pu retrouver un emploi par la suite. Enfin, si la dynamique des emplois dans les entreprises créées en 2010 est connue, celle des entreprises créées en 2011 et 2012 ne l'est pas alors qu'elle contribue également à la variation de l'emploi régional entre 2010 et 2013.

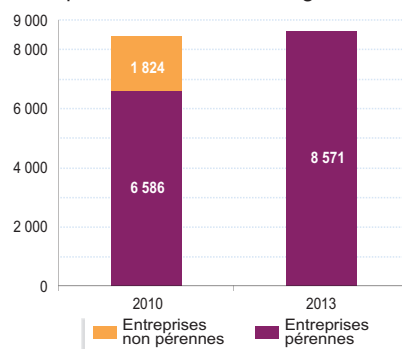
Au final, les créations d'emploi dans les nouvelles entreprises ne peuvent être directement comparées à l'évolution globale de l'emploi en Bretagne sur la même période (+ 8 700).

De nombreux départs de chefs d'entreprise dans les années à venir

Les créations ainsi que les reprises d'une entreprise existante répondent en partie à un

4 Une augmentation de l'emploi de 30 % en 3 ans parmi les entreprises pérennes créées en 2010

Emploi des entreprises créées ou reprises en 2010 en Bretagne



Source : Insee, Sine 2010, vagues 1 et 2

besoin de renouvellement suite au départ en retraite du chef d'entreprise. Du fait du vieillissement de la population, ce besoin de renouvellement pourrait s'accroître. Hors agriculture, en 2013 en Bretagne, 33 000 chefs d'entreprise sont âgés de plus de 55 ans (dont 15 200 de plus de 60 ans). C'est en particulier le cas de 6 000 chefs d'entreprise du secteur du commerce, 5 100 de la santé, 3 000 de l'hébergement et de la restauration et 2 600 des activités juridiques, comptables, et de la gestion. ■

Les créations dans les quartiers prioritaires

Les créations d'entreprises en 2013 dans les périmètres actuels des quartiers prioritaires ne représentent que 8 % des créations réalisées dans les communes intégrant ces quartiers. Les auto-entrepreneurs y sont surreprésentés. Plus de 60 % des créateurs en quartiers prioritaires privilégient en effet ce statut contre 46 % pour l'ensemble des créations. Deux grands secteurs d'activité regroupent les deux tiers des entreprises créées en quartier prioritaire : le commerce et l'hôtellerie-restauration d'une part et la construction d'autre part. Les créations dans les activités immobilières et financières sont en revanche à un niveau très inférieur à celui observé hors des quartiers prioritaires. Enfin, le taux de survie début 2014 des entreprises créées en 2010 est inférieur de près de 10 points dans les quartiers prioritaires.

Le dispositif Nacre

Le nouvel accompagnement à la création et ou à la reprise d'entreprise (Nacre) est un dispositif du Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social en partenariat avec la Caisse des dépôts qui s'adresse aux demandeurs d'emploi ou aux personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion dans l'emploi. Il consiste en un accompagnement renforcé au cours de trois phases : montage, appui au financement et suivi post-crédation. Durant la phase d'ingénierie financière, un prêt à taux zéro d'un montant maximum de 8 000 euros peut être accordé. L'accompagnement est réalisé gratuitement par des opérateurs conventionnés par l'État.

La survie à 3 ans (mesurée dans le répertoire Sirene) des créations d'entreprises ayant bénéficié de l'accompagnement Nacre en 2010 est identique, à secteur d'activité comparable, à ce que l'on observe pour l'ensemble des entreprises. Destinée à un public dont les créations sont en moyenne moins pérennes, il semble ainsi que cet accompagnement contribue à compenser les désavantages qui peuvent affecter les projets portés par les publics cibles.

Source et définitions

Le dispositif Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises) vise à étudier une génération d'entreprises durant les cinq premières années de leur existence. Ces entreprises sont interrogées à leur création, puis trois et cinq ans plus tard. Cette étude exploite les résultats de la première interrogation des entreprises créées au premier semestre 2010, toujours actives fin septembre 2013 et appartenant au secteur marchand non agricole. L'enquête Sine 2010 interroge pour la première fois les créateurs d'auto-entreprises.

Création d'entreprise : elle correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept harmonisé au niveau européen inclut aussi la réactivation d'entreprise après une interruption de plus d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur en termes d'activité et de localisation. La notion de création d'entreprise dans les enquêtes Sine est un peu plus restrictive. En effet, sont exclues les entreprises ayant vécu moins d'un mois et les « activations économiques » correspondant à des immatriculations dans Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) avant le 1^{er} janvier de l'année de la génération considérée.

Taux de survie à 3 ans : rapport du nombre d'entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée (2010) et ayant atteint leur 3^e anniversaire, sur l'ensemble des entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée.

Insee Bretagne
36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Olivier Biau

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Entreprises créées en 2010 : sept sur dix sont encore actives trois ans après leur création / Damien Richet ; Insee. - Dans : *Insee Première* ; n° 1543 (2015, avril). - 4 p.
- Les entreprises créées en Bretagne : moins nombreuses mais plus pérennes / Laurent Auzet, Robert Granger ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant Analyse* ; n° 64 (2014, mai). - 4 p.
- Créateurs d'entreprises : avec l'auto-entrepreneuriat, de nouveaux profils / Frédéric Barruel, Stéphane Thomas ; Insee. - Dans : *Insee Première* ; n° 1487 (2014, fév.). - 4 p.

